

A l'heure où les clubs sont de plus en plus confrontés au consumérisme de leurs adhérents, mais aussi, au problématique de leur trésorerie, ils nous semblent totalement inopportun d'avoir créé une double licence compétition et encadrement

En effet quand nous arrivons à convaincre des joueurs ou joueuses (et cela n'est pas chose aisée) à s'investir dans la vie sportive de nos clubs, il nous semble que nous devrions être encouragés par la fédération plutôt qu'en être, une fois de plus « pénalisé » financièrement (même à 5 € la double licence).

Cette démarche est totalement négative et ne donne pas une bonne image de notre fédération de tutelle auprès de ses groupements sportifs affiliés.

N'oublions pas que cet investissement nous coûte aussi avec, parfois, l'indemnisation des entraîneurs mais aussi le paiement des frais de formation de nos néo arbitres et entraîneurs) !

Quel cout -et surtout investissement administratif-a cette démarche pour la FFVB... ? Nous nous le demandons franchement... !

Si l'objectif est de d'augmenter le nombre de licences il nous semble beaucoup plus ingénieux, via une politique tarifaire de ses licences de faire en sorte que tous les clubs puissent licencier tous leurs adhérents comme les Volley Pour Tous ou les Baby Volley -M7- (qui sont des licenciés qui ne demandent aucun investissement de la FFVB, Ligue ou comité mais uniquement de celle du club) à des tarifs promotionnels et abordable pour les clubs

La gestion administrative de ses licences est à 90% faite par les clubs et à 10% par la ligue qui contrôle les documents

EXEMPLE chez nous en Hauts de France

<b>MODELE DE LICENCE</b>	<b>FFVB</b>	<b>LRVB</b>	<b>COMITE</b>	<b>TOTAL</b>
<b>VB M7</b>	<b>9.89</b>		<b>2.50</b>	<b>12.39</b>
<b>Licence Volley Pour Tous</b>	<b>6.00</b>	<b>9.00</b>		<b>15.00</b>

Que penser aussi du tarif de la licence encadrement seule qui est très souvent prise en charge par le club (pour son trésorier, secrétaire et président)

Encourage-t-on le club à avoir beaucoup de dirigeants pour mieux gérer sa structure avec le tarif de presque 52 € ?

<b>MODELE DE LICENCE</b>	<b>FFVB</b>	<b>LRVB</b>	<b>COMITE</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Licence Encadrant</b>	<b>27.47</b>	<b>18.00</b>	<b>6.00</b>	<b>51.83</b>